

## TEF CANADA ET TEFAQ

Dans le cadre des procédures d'immigration et de demande de citoyenneté, le **gouvernement fédéral du Canada** reconnaît depuis 2002 le **TEF Canada** pour attester de ses connaissances linguistiques en français.

### Quelles sont les épreuves ?

Dans le cadre d'une demande d'immigration vers le Canada, vous devez passer les 4 épreuves suivantes :

- **Compréhension écrite** : 40 min – 60 questions
- **Compréhension orale** : 60 min – 50 questions
- **Expression écrite** : 60 mn – 2 sujets à traiter
- **Expression orale** : 15 min – Communiquer à l'oral – 2 sujets à traiter

**Durée totale de l'examen : 2h55**

Dans le cadre d'une demande de citoyenneté canadienne, vous devez passer les 2 épreuves suivantes :

- **Compréhension orale** : 40 min – 60 questions
- **Expression orale** : 15 min – 2 sujets à traiter

**Attention !** Toutes les épreuves doivent être passées le même jour pour que votre attestation soit reconnue par les autorités canadiennes.

### Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, contactez notre centre, CONSENSO formation : 03 44 20 32 54 ou par mail [contact@consenso-formation.fr](mailto:contact@consenso-formation.fr)

### Comment se préparer ?

Contactez-nous au 03 44 20 32 54 ou à [contact@consenso-formation.fr](mailto:contact@consenso-formation.fr)

## Comment se passe l'examen ?

L'examen se déroule sur ordinateur

- **Compréhension écrite** : Mesurer votre capacité à lire et à comprendre des documents écrits  
Contenu : 4 sections – 50 questions (réparties sur 64 écrans)
- **Compréhension orale** : Mesurer votre capacité à comprendre le français parlé en écoutant des documents sonores.  
Contenu : 4 sections – 60 questions (réparties sur 51 écrans)
- **Expression écrite** : Mesurer votre capacité à vous exprimer en français à l'écrit. Les deux sections, A et B, sont à traiter.  
SECTION A – Écrire la suite d'un article (80 mots minimum)  
SECTION B – Exprimer son point de vue et le justifier (200 mots minimum)
- **Expression orale** : Mesurer votre capacité à communiquer à l'oral avec un interlocuteur.  
L'épreuve se déroulera en face à face avec un examinateur et comporte deux sections, A et B..  
SECTION A – Obtenir des renseignements (5 minutes)  
SECTION B – Argumenter pour convaincre (10 minutes)

L'examen est terminé une fois les 4 épreuves passées

Le centre de passation n'est pas habilité à donner des résultats – seule votre attestation de résultats est officielle

## Comment obtenir les résultats ?

Les attestations de résultats sont dématérialisées.